

ALTERNANT (E) OU STAGIAIRE CHARGE (E) D'ETUDES AMENAGEMENT

DESCRIPTION DU POSTE

Vous êtes passionné(e) par l'aménagement urbain et aspirez à rejoindre une entreprise en pleine expansion ? L'EPAMSA est à la recherche de nouveaux talents dynamiques et motivés pour contribuer à des projets urbains innovants et à la transition énergétique.

En tant qu'alternant(e) ou stagiaire chargé(e) d'études au sein de notre Direction du Pôle Aménagement, vous aurez l'opportunité de participer activement à des projets stimulants sous la supervision de votre maître d'apprentissage.

POURQUOI REJOINDRE L'EPAMSA ?

- Intégrer une entreprise engagée dans la transition énergétique et l'innovation urbaine.
- Bénéficier d'un environnement de travail stimulant et d'opportunités de développement professionnel.
- Participer à des projets à fort impact sur le territoire et la qualité de vie des habitants.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- ZAC Mantes Université phase de concertation 2024/2025.
- Appui rédactionnel et organisationnel sur la procédure de concertation publique de la ZAC Mantes Université sous le contrôle de la cheffe de projets et en lien avec la responsable communication ;
- Accompagnement de la consolidation du plan guide opérationnel par l'ANMA, Agence Nicolas Michelin et Associés, Urbaniste coordinateur de la ZAC Mantes Université.
- Appui sur le suivi de l'étude d'impact intégrant les études spécifiques et techniques à caractère environnemental (inventaire des 4 saisons faune flore/, études de la qualité de l'air, demande de dérogation espèces protégées)

Si vous êtes motivé(e) par l'idée de contribuer à des projets d'envergure et de développer vos compétences dans un cadre dynamique et bienveillant, n'hésitez pas à postuler.

Rejoignez-nous et prenez part à cette belle aventure avec l'EPAMSA !

Rémunération en alternance : Votre parcours compte ! La rémunération est adaptée à votre âge et à votre niveau d'études, allant de 1 077 € à 1 378 € par mois. Vous apprendrez aux côtés d'experts tout en bénéficiant d'un cadre stimulant.

Rémunération en stage : Pour les stages de plus de 2 mois, nous proposons une gratification de 4,35 € par heure, conformément à la législation. Chez nous, vous aurez l'opportunité d'acquérir une expérience concrète sur des projets de grande envergure.

Avantages :

- Tickets Restaurant 9,50 € avec 60% participation employeur
- Réfectoire en interne
- Prise en charge du transport quotidien
- Carte de parking